

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'Enseignement Supérieur

et de la recherche Scientifique

Direction Générale des Etudes Technologiques



Projet de rénovation du réseau des Instituts Supérieurs d'Etudes Technologiques (ISET)

Termes de référence

**Recrutement des consultants Individuels pour la mission d'évaluation et
suivi des projets de rénovation du réseau des ISETs**

(projet de coopération ISET-IUT (CTN-1242))

Janvier 2022

Table des matières

1 - CONTEXTE DE L'ACTION.....	3
2- MISSION DU COMITE D'EVALUATION.....	3
3 - QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT.....	3
6 - CONFLITS D'INTERET	6
7 - CONFIDENTIALITE	6
8- MANIFESTATION D'INTERET	6

1 - CONTEXTE DE L'ACTION

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) met en œuvre un Projet rénovation du réseau des 25 Instituts Supérieurs d'Etudes Technologiques (ISET) financé par la conversion de dette entre les gouvernements tunisien et français et géré par l'Agence Française de Développement (projet de coopération ISET-IUT (CTN-1242)) . Dans ce cadre, la Direction Générale des Etudes Technologiques, a lancé un appel à projets qui ciblera entre 10 et 12 ISET bénéficiaires avec pour objectif la rénovation de leurs parcours de formation et l'amélioration des conditions d'enseignement et d'accompagnement des étudiants en vue de faciliter leur insertion sur le marché du travail. Les ISET lauréats bénéficieront de financements dédiés pendant trois ans afin de moderniser leur offre pédagogique et de renforcer leurs capacités de pilotage.

Afin d'atteindre ces objectifs, Il est prévu dans la convention d'application du projet signée le 14 juillet 2020 entre les gouvernements Tunisien et Français la création d'un comité technique d'évaluation dont la mission est d'évaluer les propositions de projets soumises en réponse à l'appel.

Dans ce contexte la Direction Générale des Etudes Technologiques (DGET) lance un appel à candidatures pour le recrutement de dix (10) évaluateurs externes indépendants dans les différentes disciplines académiques et compétences liées aux spécificités du réseau des ISETs.

2- MISSION DU COMITE D'EVALUATION

Le comité d'évaluation des projets de rénovation du réseau des ISETs, sera chargé:

- D'évaluer les propositions complètes de projets de rénovation des ISETs, en présentiel ou à distance, selon une grille d'appréciation prédéfinie incluant des critères et poids précisés à chaque appel à propositions ;
- D'émettre des suggestions pertinentes pour une mise en œuvre efficace des propositions pouvant être financées.

A la fin de l'évaluation, toute information est considérée comme une propriété du MESRS.

3 - QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT

Le comité d'évaluation sera composé d'experts de haut niveau relevant des différents domaines académiques et/ou de la gouvernance et de la gestion (administrative, financière et par objectifs) couverts et seront sélectionnés à travers le présent appel à manifestation d'intérêt.

Peuvent participer à l'évaluation précitée les professeurs de l'enseignement supérieur, les maîtres de conférences, ainsi que les cadres supérieurs appartenant aux autres ministères et les représentants des secteurs économique et social.

L'évaluation des candidatures se fera sur la base de l'expérience des candidats et de manière plus large, de leur expertise dans un ou plusieurs domaines pertinents pour la mission:

- le suivi et l'évaluation de projets innovants d'enseignement supérieur et de recherche (les expériences antérieures de participation à des fonds compétitifs financés par des bailleurs de fonds internationaux seront un atout majeur) ;
- l'élaboration et la conduite de projets d'enseignement supérieur et de recherche;
- l'élaboration et/ou la mise en place de stratégies, réformes pour améliorer l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur;
- le haut management des institutions universitaires et de recherche ainsi que des administrations et entreprises (publiques ou privées).
- Initiatives et participation à des activités au sein des EESR et des actions d'ouverture sur le milieu industriel et socioprofessionnel.
- Expertise/ consulting dans le domaine de la qualité de la formation : auditeur, expert évaluateur...

Les experts retenus pour la réalisation de cette mission doivent être titulaires d'un diplôme sanctionnant des études universitaires de niveau minimal "Baccalauréat + 5" et justifier d'une expérience professionnelle pratique d'au moins 10 ans dans les domaines pertinents pour la mission.

N.B :

Toute candidature émanant d'un bureau ou d'un groupement sera exclue. Cependant, les candidats individuels appartenant à un bureau ou groupement peuvent présenter des candidatures individuelles.

4- DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

Les évaluations se dérouleront durant les mois de février et mars 2022.

Les missions d'évaluation se feront en présentiel ou à distance, selon les besoins de l'évaluation ainsi que selon les modalités et calendrier fixés préalablement par la DGET.

Les évaluateurs seront également appelés à se déplacer sur le terrain en présence des membres du comité technique d'exécution du projet pour valider l'évaluation par une observation directe des conditions et des préoccupations au niveau de l'institution évaluée et pour lui communiquer directement les forces et faiblesses constatées lors de l'évaluation.

Le comité d'évaluation exécutera sa mission et veillera à l'harmonisation des actions selon le plan de travail qu'il aura préalablement défini et validé par la Direction Générale des Etudes Technologiques (DGET), conformément au programme d'activités validé annuellement par le Comité de pilotage .

Pour accomplir sa mission, le comité technique d'évaluation travaille sous la supervision de l'Unité de suivi du projet et de la DGET et en étroite collaboration avec le principal partenaire du projet, l'ADIUT.

La DGET fournira à cet effet les moyens nécessaires à l'accomplissement de la mission du comité d'évaluation.

5-MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Un comité technique (CT) de sélection des candidatures, établira un classement des candidats selon les critères suivants :

Critères	Notation
Carrière professionnelle pertinente pour la mission	40
Diplômes et qualifications pertinents pour la mission	20
Expériences générales du consultant et connaissance du contexte	40
Total	100

Un PV de classement des candidats est rédigé au terme de la sélection par le CT qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant « zéro » dans l'une des trois premières rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec l'expert sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur:

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission,
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière y compris les obligations fiscales.
- Candidatures individuelles.

La rémunération des experts Tunisiens sélectionnés sera effectuée conformément au décret N° 2010/2930 du 09 novembre 2010 fixant le régime de rémunération des experts chargés de l'évaluation des propositions de projets présentés dans le cadre de l'appui à la qualité dans l'enseignement supérieur ainsi que le suivi de leur réalisation.

6 - CONFLITS D'INTERET

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec l'AFD (L'agence française de développement) ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

7 - CONFIDENTIALITE

Les experts retenus pour la présente mission sont tenus de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

8- MANIFESTATION D'INTERET

Les consultants individuels, désirant manifester leur intérêt à fournir les services décrits dans la mission, doivent adresser à **Monsieur le Directeur Général des études technologiques au MESRS** un dossier de candidature en langue française comprenant les pièces suivantes :

- **Lettre de candidature**, dûment datée et signée, au nom de Monsieur le Ministre de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Direction des études technologiques au MESRS.
- **Curriculum vitae**, retraçant ses principales qualifications et expériences professionnelles acquises en rapport avec la mission, ainsi que toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les dits services selon le modèle de CV joint en Annexe des présents termes de références (tout autre format utilisé engendrera le rejet de la candidature).
- **Tout autre document jugé nécessaire** par le candidat en rapport avec la nature de la mission.

- **Une copie de la carte d'identité nationale.**
- **Une copie des pièces justificatives** (i) des diplômes, (ii) des expériences du candidat, et (iii) des qualifications du candidat en rapport avec la nature de la mission.
- Un minimum de deux références récentes et pertinentes pour la mission.

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de Référence par mail à l'adresse électronique : usp.dget@gmail.com et télécharger la version numérique des documents afférents à cet appel à candidatures sur le site web du MESRS:

www.mes.tn.

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par mail à l'adresse suivante: usp.dget@gmail.com

Et par voie postale, ou être déposées directement au bureau d'ordre central de la Direction Générale des Etudes Technologiques, à l'adresse suivante : Rue El Quods, 2098 Radès Medina. et ce, au plus tard le 31 janvier 2022 à 12 heures 00 minutes, heure locale. Le cachet de la Direction Générale des Etudes Technologiques et la date d'envoi des dossiers de candidature. Avec la mention suivante:

« Ne pas ouvrir, « Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt, NE PAS OUVRIR » :

Recrutement des experts pour la mission d'évaluation et suivi des projets de rénovation du réseau des ISETs ».

Toute candidature parvenant après la date limite susmentionnée sera considérée comme nulle et non parvenue.

ANNEXE

Modèle de Curriculum Vitae